

*Le Premier Ministre*

Paris, le 19 FEV. 2018

N°226/18/SG

Monsieur le commissaire général,

Le gouvernement s'est fixé pour objectif d'atteindre trois millions de nouveaux pratiquants des activités physiques et du sport en 2024. Si les jeux Olympiques et Paralympiques constituent un événement planétaire, leur pleine réussite dépendra de l'adhésion du plus grand nombre de personnes sur tout le territoire.

Mon ambition est de créer une culture de la pratique d'activité physique et sportive qui contribue au mieux vivre ensemble, dans une société plus fraternelle, en faveur de tous les Français, quel que soit la motivation (plaisir/compétition) ou le mode de pratique sportive (en milieu associatif avec une licence/en pratique libre, non encadrée).

Pour cela, il est indispensable de mieux connaître les freins à la pratique sportive sous tous ses aspects ainsi que ses leviers afin de conduire une action publique qui s'inscrira nécessairement dans un cadre interministériel.

A cet effet, il est nécessaire de procéder à une revue de littérature des études menées au niveau national, mais aussi au niveau européen, pour analyser les obstacles psychologiques (les motifs de l'absence de passage à l'acte), juridiques (règles de sécurité, d'hygiène, disponibilité d'installations sur site ou mutualisation en interentreprises), financiers, matériels (accessibilité géographique et temporelle des équipements / offre variée des équipements) qui entravent le développement des pratiques physiques et sportives (accès/décrochage), en métropole et en outre-mer. Des tables rondes visant à l'approfondissement des principales problématiques identifiées pourront être organisées.

De plus, cette revue de littérature doit permettre de capitaliser sur les bonnes pratiques qui pourraient être déployées plus largement, au bénéfice de tous.

Enfin, elle devrait également permettre d'établir une cartographie des nouveaux acteurs à prendre en compte notamment au titre du développement des pratiques hors fédération.

Monsieur Gilles de MARGERIE  
Commissaire général à la stratégie et prospective  
France Stratégie  
18 rue de Martignac  
75007 PARIS

Madame la ministre des sports, Laura Flessel, sera la référente du Gouvernement pour ces travaux.

Je souhaite confier à France Stratégie ce travail pour une restitution en septembre 2018. La ministre des sports l'accompagnera en parallèle d'une concertation publique dématérialisée. Cette démarche globale pourrait donner lieu à une loi « sport et société ».

Pour la réalisation de cette mission, vous pourrez vous appuyer en tant que de besoin sur les administrations des ministères concernés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le commissaire général, l'assurance de ma considération distinguée.



Edouard PHILIPPE

